



**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 13**

Le 20 juillet 2017

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 mai 2017

Représentés : William GARENNE (pouvoir à Eric MATHIEU), Anne MEUNIER (pouvoir à Martine CHARBONNEL), Kees VAN DE GOOR (pouvoir à Jean-Luc RIBOULET).

Absent : Philippe CHASSARD.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX

I. SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		0.62
70611	Redevance d'assainissement collectif		-0.62
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution section d'investissement		0.89
10222	Fctva		-0.89

II. DECISIONS MODIFICATIVES – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		0.69
7011	Ventes d'eau		- 0.69
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution section d'investissement	- 0.82	
020	Dépenses imprévues	0.82	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0.18
165	Dépôts et cautionnements reçus		- 0.18
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
21318 - 281	Monument aux morts	5 500.00	
2313 - 281	Monument aux morts	- 5 500.00	
2181 - 285	Jeux d'enfants	5 000.00	
2315 - 285	Jeux d'enfants	- 5 000.00	
2181 - 286	Jardinières	3 000.00	
2315 - 286	Jardinières	- 3 000.00	

III. BAIL KINESITHERAPEUTE / OSTEOPATHE

Suite à l'installation de Madame SIENG comme ostéopathe, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce favorablement sur la résiliation du bail avec Monsieur Denis LANG et sur la signature d'un nouveau bail professionnel avec Monsieur Denis LANG et Madame Marivan SIENG à compter du 1er juin 2017.

IV. MODIFICATION DES STATUTS DU SIEG

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux statuts.

V. HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le paiement des heures complémentaires et supplémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale par le personnel stagiaire, titulaire et non titulaire de la collectivité.

VI. LOCATION DE TERRAINS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention d'occupation à titre précaire des parcelles cadastrées AC n° 66, YE n°2 et YE n° 4 en partie.

VII. CIRCUIT LA FONTAINE DE JUILLES

Le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat proposée par l'association BALIRANDO établie pour 3 ans - Unanimité.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Présentation de l'école alternative par Monsieur et Madame BRABANT.

SEANCE DU 30 juin 2017 - 19 h 30

Représentés :

Martine CHARBONNEL (pouvoir à Sylvain GOIGOUX), Lydia GIRAUDET (pouvoir à Jean-Luc RIBOULET), Alain MATHIEU (pouvoir à Philippe CHASSARD).

Excusée : Anne MEUNIER.

ELECTION DES SENATEURS

Election du délégué titulaire : Sylvain GOIGOUX

(Votants : 9 – Votes blancs : 4 – Suffrages exprimés : 5 – Suffrages obtenus : 5).

Election des suppléants : Jean-Louis GOIGOUX, Martine CHARBONNEL, Eric MATHIEU

(Votants : 9 – Votes blancs : 4 – Suffrages exprimés : 5 – Suffrages obtenus : 5).

SEANCE DU 30 juin 2017 - 20 h 00

Représentée : Martine CHARBONNEL (pouvoir à Sylvain GOIGOUX).

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX

I. PROJET PARC EOLIEN

En attente de la prochaine réunion de la Communauté de Communes.

II. RENOUELEMENT CAE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler le contrat accompagnement dans l'emploi de Madame Laura THALAMY pour 12 mois.

III. QUESTIONS DIVERSES

Charges de fonctionnement du RPI

Le Conseil municipal accepte les termes du consensus évoqué à la réunion de médiation (participation financière fixée à 600 €/enfant à compter de l'année scolaire 2015/2016 – arriérés pour les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015 sur la base de l'arrêté préfectoral soit 700 €/enfant – chaque Commune conserve ses frais d'avocat et les frais de médiation sont partagés entre les Communes concernées).

Travaux salle des fêtes

L'étude de faisabilité a été réalisée. Le Conseil municipal est invité à étudier le projet.

Courriers

1/ de Madame Brigitte GENEIX

2/ de Madame Murielle MANARANCHE

Charte de l' élu local

Rappel du Maire sur le comportement d'un élu.